

# ALSAN 500

## 1 PRÉSENTATION

Résine d'étanchéité polyuréthane monocomposante, prête à l'emploi.

## 2 CARACTÉRISTIQUES

Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes.

	<b>ALSAN 500</b>
Etat physique	Pâte semi-fluide monocomposante autolissante, aspect satiné après séchage, couleur gris et beige
Masse volumique à 25°C	(1150 ± 50) kg/m <sup>3</sup>
Viscosité	(3000 ± 500) CP
Extrait sec en masse	(75 ± 5) %
Point d'éclair	< 21 °C
Inflammabilité	Facilement inflammable
Séchage	Délai de recouvrement entre 2 couches : 12 à 48 heures ; passé ce délai, il est nécessaire d'appliquer une couche de <b>Primaire H 80</b> à raison de 150 g/m <sup>2</sup> . La circulation est admise après 72 heures.
Classification AFNOR NF T 36-005	Famille I, Classe 6a

## 3 CONDITIONNEMENT ET CONSOMMATION

- Bidons de 5 et 25 kg.
- Consommation moyenne :
  - 2 couches de 750 g/m<sup>2</sup> (trafic normal et sur locaux non habités),
  - 3 couches de 600 g/m<sup>2</sup> (trafic normal ou intense et sur locaux non habités).
- Stockage : 6 mois, bidons retournés, à l'abri de la chaleur.



### **3 EMPLOIS**

**ALSAN 500** est un constituant principal du procédé **ALSAN 500**, Système d'Étanchéité Liquide (SEL) directement circulaire.

Les destinations et domaines d'emploi sont décrits dans le **Cahier de Prescriptions de Pose** correspondant en vigueur et comportent en particulier :

- Étanchéité directement circulaire sur locaux habités ou non,
- Étanchéité de planchers intermédiaires,
- Réfection d'étanchéité de planchers intermédiaires.

En travaux neufs ou réfection.

### **4 MISE EN ŒUVRE**

Elle s'effectue à la brosse ou au rouleau selon les indications du Cahier de Prescriptions de Pose **ALSAN 500** en vigueur, en 2 ou 3 couches sur support primarisé.  
Les produits doivent être remués pour homogénéiser les constituants.

Nettoyage du matériel : **Diluant V** ou **Diluant L**.

### **5 INDICATIONS PARTICULIÈRES**

**Précautions :**

- **Facilement inflammable** : Préalablement à l'utilisation d'une flamme nue, il est obligatoire d'éloigner d'au moins 10 m tous les bidons de produits inflammables, que ceux-ci soient pleins ou entamés.
- Contient des isocyanates. Voir les instructions transmises par le fabricant.

Pour toute information complémentaire, se référer à la Fiche de Données de Sécurité en vigueur.

